



MAIRIE DE BOLLENE
SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Mail : service.jeunesse@ville-bollene.fr
Tel fixe: 04.90.40.51.15

N° de Portable des Éducateurs: 06.16.99.85.25 / 06.16.99.85.17

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION

- autorisation parentale (feuille d'inscription)
- **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive, ou photocopie d'une licence sportive de l'année 2020
- attestation de natation **à faire remplir par les maîtres nageurs** à la piscine (dès ouverture)
- charte du PASS' lue et signée par l'intéressé(e)
- 2 photos d'identité
- 15 Euros par semaine (par chèque à l'ordre du trésor public) ou carte temps libre CAF **2020**

INSCRIPTION AU PASS' TES VACANCES

- **Récupération** du dossier à partir de début juin
 - Prenez rendez vous au service enfance jeunesse
 - ou en téléchargement sur le site de la ville « sport – Pass' tes vacances »
- **Dépôt** du dossier complet avec le paiement (15 euros la semaine) :
 - _ à partir du **15 juin**
 - au **Service Enfance Jeunesse**
 - **PRENEZ RENDEZ VOUS POUR RAMMENER VOTRE DOSSIER COMPLET**

LES DOSSIERS NON COMPLET SERONT REFUSES

Département de Vaucluse



Ville de Bollène